

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la quatre-vingt-treizième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 30 août 2017, à 14 heures 15 minutes, à la salle A-1715.

---

**Politique de soutien à la recherche pour la FSPD**

**Résolution CFSPD02017-2018-693**

ATTENDU l'adoption le 7 février 2017 de la modification de l'annexe sur les centres institutionnels de la politique no 10 de la recherche et de la création de l'UQAM;

ATTENDU le transfert des fonds (PAFARC volet 10) aux facultés pour appuyer des unités de recherche ayant un effet structurant;

ATTENDU l'obligation par les organismes subventionnaires d'organiser des concours pour allouer certains fonds;

ATTENDU l'absence de critères facultaires pour allouer le Fonds des leaders John-R.-Evans de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI);

ATTENDU la nécessité de clarifier les critères d'application des politiques facultaires concernant la recherche (*Politique no 4 concernant la reconnaissance des équipes de recherche, Politique no 5 concernant l'attribution du fonds facultaire, Politique no 6 concernant les nouveaux chercheurs*);

ATTENDU la non-disponibilité des fonds nécessaires à la mise en œuvre de la *Politique no 7 concernant le soutien financier des doctorants*;

ATTENDU la volonté du Comité facultaire de la recherche d'allouer les fonds disponibles de façon équitable, transparente et sur la base des critères établis ;

ATTENDU le travail du Comité facultaire de la recherche visant à réviser, compléter et intégrer les politiques existantes dans une seule Politique de soutien à la recherche.

IL EST PROPOSÉ par madame Maya Jegen, appuyé par monsieur Olivier Grondin, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

ADOPTE la Politique de soutien à la recherche.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Le 5 septembre 2017

Hugo Cyr  
Doyen